



Septembre 2026

INFO-PARENTS #2

AGENDA

Lundi 7 septembre

Congé

Le service de garde est fermé.

Jeudi 10 septembre

Rencontres de parents de début d'année

1^{re} année **ET** 2^e cycle : de 18 h 15 à 19 h 15

3^e cycle : de 19 h 15 à 20 h

Jeudi 10 septembre à 20 h

Assemblée générale de parents

*Ordre du jour envoyé avec le 1^{er} Info-Parents du mois d'août

Du mardi 15 au jeudi 17 septembre

Photographie scolaire

Horaire à venir

Vendredi 18 septembre

Journée pédagogique

Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

Mercredi 30 septembre

Envoi de la première communication au préscolaire, par le sac d'école

*Celle des élèves du primaire sera disponible dès le 15 octobre sur Clic-École.

Lundi 5 octobre

Journée pédagogique

Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.

Mercredi 7 octobre à 18 h 30

Première réunion du Conseil d'établissement

Nous vous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont publiques. Ainsi, vous y êtes les bienvenus. Si vous désirez vous y présenter, veuillez prendre connaissance du « petit guide à l'intention des gens du public » qui se trouve à l'intérieur de l'agenda scolaire qui sera bientôt remis aux élèves.

Lundi 12 octobre

Congé

Le service de garde est fermé.

Procédure de départ des élèves (hors service de garde)

Nous demandons aux parents dont les enfants ne fréquentent pas le service de garde de ne pas les attendre dans le hall d'entrée de l'école. Vous devez plutôt attendre votre enfant à la clôture du côté de la 13^e Rue ou celle du côté du Boulevard Benoît-XV.

Parc-école de la Grande-Hermine

De 7 h à 17 h 45, le parc-école de la Grande-Hermine est strictement réservé aux élèves de l'école et du service de garde. Les résidents n'y ont pas accès à ces heures.

Aussi, les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde n'ont pas accès au parc-école pendant les heures du service de garde.

Nous vous rappelons que le parc-école n'est pas un parc à chien.

Nature et moments des principales évaluations

Selon le niveau scolaire de votre enfant, nous vous invitons à prendre connaissance du document en pièce jointe.

La Cantine pour tous (dîner au service de garde)

À partir du 28 septembre, votre traiteur scolaire vous facilitera la vie avec des repas sains, variés et délicieux que vous pourrez payer à la hauteur de vos moyens. Veuillez prendre en note que ce service n'est pas offert lors des journées pédagogiques.

Ayez l'esprit tranquille en sachant que vos enfants apprennent le ventre plein.
Inscrivez-vous : <https://commander.lacantinepourtous.org/ecole>

Collations à l'école

À partir de la mi-septembre (date précise à confirmer avec le Pignon Bleu) une collation comportant 3 groupes alimentaires sera offerte aux élèves en début de journée. Par conséquent, si vous le souhaitez, vous n'aurez plus à fournir de collation à votre enfant. Des collations seront également offertes, en fin de journée, aux élèves qui fréquentent le service de garde. Encore là, la date de début reste à confirmer avec notre organisme partenaire.

Facture pour le matériel scolaire

La facture pour le matériel scolaire acheté par l'école sera accessible dans Clic-École dans les prochains jours. Merci de l'acquitter le plus rapidement possible, idéalement par virement bancaire, sinon par chèque au secrétariat. Pour les familles nombreuses, vous pouvez faire un seul chèque pour tous les enfants. L'argent comptant est aussi accepté en dernier recours.

Procédure pour se créer un compte Clic-École

Procédure en pièce jointe.

Photographie scolaire

La date de la prise de la photographie scolaire se tiendra du 15 au 17 septembre. Tant des photos individuelles qu'une photo de groupe seront prises. **Si un parent ne souhaite pas que son enfant soit photographié, il doit en aviser son enseignante.** À défaut d'un message de refus du parent, une photo individuelle et une photo de groupe de l'enfant seront prises.

Mot du service de garde

Dans la boîte à lunch de votre enfant, vous recevrez régulièrement des communications importantes.

Fonds d'aide pour les familles défavorisées

Un fonds d'aide existe pour aider certaines familles pour payer des sorties ou des activités parascolaires. Les parents qui en ont la possibilité sont invités à y contribuer. Nous prenons les dons en chèque ou en argent comptant (ne pas inclure d'autres paiements sur ce chèque). Mme Jeanne Aimée est responsable de cueillir les dons. Si vous aimeriez bénéficier du fonds d'aide pour votre enfant, vous pouvez en faire la demande en passant par un membre de l'équipe-école qui pourra transmettre votre besoin à la directrice, ou communiquer directement avec cette dernière.

Circulation des parents dans l'école

Les parents utilisateurs du service de garde peuvent se procurer une puce pour entrer dans l'école auprès de Maude Auclair, technicienne. Cette puce permet l'accès à l'école seulement pendant les heures du service de garde du matin jusqu'à 8 h 10 et de fin d'après-midi à compter de 15h20.

Pendant la période du dîner et sur les heures de classe, il est strictement interdit aux parents de circuler dans l'école sans avoir obtenu un « permis de circuler » auprès de la secrétaire ou de la technicienne du service de garde. Cette mesure nous permet de renforcer la sécurité des élèves.

Sonia Doucet, directrice